

Interventions pour mettre fin à la Violence en Ligne Contre les Femmes en Politique

Interventions pour mettre fin à la Violence en Ligne Contre les Femmes en Politique

Octobre 2022

Ce document contient la traduction du texte original en anglais.

© National Democratic Institute (NDI)

Site Internet: www.ndi.org

Conçu par Design Consultants

Remerciements

Cette liste d'interventions est le résultat du retour d'information et de la contribution de nombreuses personnes qui se consacrent à la promotion de la participation politique des femmes et à la protection des espaces démocratiques en ligne. Le programme a été dirigé par l'Institut National Démocratique (NDI). Les interventions ont été développées et révisées en partenariat avec Kat Lo de Meedan, et avec la contribution d'autres experts de premier plan sur cette question, notamment Ona Caritos, Tracy Chou, Nighat Dad, Nina Jankowicz, Fernanda K. Martins, Kiki Mordi, Sarah Oh, Oluwaseun Ayodeji Osowobi, et Amalia Toledo. Le NDI tient à remercier les femmes dans la politique, le journalisme, l'activisme et le monde universitaire qui ont participé aux tables rondes mondiales pour avoir partagé leurs expériences, leurs réactions et leurs idées sur la liste des interventions. Meedan a apporté une contribution importante au développement de l'intervention et au cadrage dans l'espace technologique. Le leadership et la direction ont été assurés par la directrice du NDI pour la démocratie et la technologie, Moira Whelan, et la directrice pour le genre, les femmes et la démocratie, Sandra Pepera. Le personnel du NDI qui a contribué au programme comprend Caitlyn Ramsey, Kaleigh Schwalbe et Amara Shaker-Brown. La reconnaissance est également due aux collègues des équipes du NDI à Washington, DC, et à ceux qui, dans les pays, ont soutenu les tables rondes au Brésil, en Colombie, en Géorgie, au Nigeria, au Pakistan, aux Philippines et en Ukraine. Le NDI remercie la Fondation Nationale pour la Démocratie (NED) pour le financement de ce programme.



À propos de l'Institut National Démocratique (NDI)

L'Institut National Démocratique (NDI) est une organisation non gouvernementale, non partisane et à but non lucratif qui répond aux aspirations des personnes du monde entier à vivre dans des sociétés démocratiques qui reconnaissent et promeuvent les droits humains fondamentaux. Depuis sa fondation en 1983 comme l'un des quatre instituts principaux de la Fondation Nationale pour la Démocratie, le NDI et ses partenaires locaux ont travaillé pour soutenir et renforcer les institutions et les pratiques démocratiques en consolidant les partis politiques, les organisations civiques et les parlements, en sauvegardant les élections et en promouvant la participation des citoyens, l'ouverture et la responsabilité du gouvernement. Le NDI a lancé la campagne #NotTheCost comme un appel mondial à l'action pour mettre fin à la violence contre les femmes en politique en 2016 et un appel renouvelé en 2021. Depuis le lancement de la campagne, le NDI a continué à diriger des programmes visant à lutter contre la violence à laquelle les femmes en politique sont confrontées (en ligne et hors ligne) en sensibilisant, en collectant des données et en renforçant les capacités des partenaires pour atténuer l'impact des abus et demander des comptes aux auteurs.



À propos de Meedan (Collaborateur)

Meedan est un organisme technologique mondial à but non lucratif qui crée des logiciels et des initiatives programmatiques pour renforcer le journalisme, la culture numérique et l'accessibilité de l'information en ligne et hors ligne. Meedan développe des outils *open-source* pour créer et partager le contexte des médias numériques par l'annotation, la vérification, l'archivage et la traduction. Meedan travaille avec des technologues, des rédactions, des vérificateurs de faits, des professionnels de la santé publique, des ONG et des institutions académiques sur des projets primés allant de la surveillance des élections à la réponse aux pandémies en passant par la documentation des droits de l'homme. Ce travail soutient sa vision d'un internet plus équitable.

Contenu

1 Avant-propos

2 Introduction

4 I. Interventions des plateformes technologiques

10 II. Interventions gouvernementales et politiques

13 III. Interventions de la société civile et des médias

Avant-propos

En 2021, à l'occasion du cinquième anniversaire de la campagne mondiale visant à mettre fin à la violence contre les femmes politiquement actives menée par l'Institut National Démocratique (NDI), la présidente de son conseil d'administration, la regrettée Madeleine Albright, a engagé l'Institut à travailler avec d'autres pour s'attaquer à ce qu'elle a décrit comme « le problème soluble de la technologie » : la misogynie en ligne. Mme Albright a compris que l'internet offre des possibilités sans précédent de soutenir l'engagement politique bon marché, sûr et amplifié des femmes, des filles et d'autres populations marginalisées. Cependant, alors que le discours politique, la mobilisation et l'activisme se sont de plus en plus déplacés en ligne, l'espace numérique est devenu un environnement toxique, ne répondant pas à l'attente selon laquelle « l'Internet est pour tout le monde ».

Depuis un certain nombre d'années, le NDI s'est concentré sur le soutien d'un Internet ouvert et inclusif en tant qu'élément de base nécessaire à l'intégrité et au renouveau démocratiques, ce qui nécessite la participation égale et active des femmes et des filles dans toute leur diversité dans la politique et la vie publique. Si la violence en ligne à l'encontre des femmes en politique viole les droits individuels et inflige des préjudices personnels, elle constitue également un problème démocratique critique pour deux raisons : Premièrement, elle a pour effet d'écarter les femmes du discours et des activités politiques en ligne. Deuxièmement, les autorités et les acteurs non libéraux utilisent de plus en plus la violence en ligne (y compris la désinformation liée au genre) délibérément comme une tactique politique pour faire taire la voix et miner l'action des femmes et des filles qui ont l'intention d'être politiquement actives.

Cette publication vise à partager un menu de solutions à la violence en ligne et à la désinformation sexiste pour les gouvernements, les entreprises technologiques et la société civile, qui peuvent être adaptées au contexte politique et juridique de chaque pays. Ces solutions ont été élaborées à partir de conversations avec des survivants lors d'une série de tables rondes régionales au Pakistan, au Brésil, en Colombie, en Ukraine, en Géorgie, au Nigéria et aux Philippines, et de consultations avec des entreprises technologiques et des experts dans la Silicon Valley, à Washington, DC et à Bruxelles. Elles sont centrées sur les survivants et cherchent à transférer le fardeau de mettre fin à la violence en ligne des femmes individuelles vers une réponse plus systémique. Le NDI espère que les femmes, les décideurs politiques, les plateformes technologiques, les activistes et les chercheurs formeront des coalitions nationales pour évaluer, défendre et mettre en œuvre les solutions pertinentes afin de créer l'élan nécessaire pour agir et relever cet important défi pour la démocratie.

Sandra Pepera

Associée Principale et Directrice pour le Genre, les Femmes et la Démocratie
L'Institut National Démocratique (NDI)

Introduction

La violence en ligne contre les femmes en politique (VLCFP) constitue un défi croissant pour la démocratie, servant d'outil clé à la perte des libertés et au recul de la démocratie dans le monde entier. La VLCFP englobe toutes les formes d'agression, de coercition et d'intimidation visant à exclure les femmes de la politique simplement parce qu'elles sont des femmes. Ce comportement en ligne vise à obtenir des résultats politiques : cibler des femmes en particulier pour leur faire du mal ou les écarter de la vie publique, tout en faisant passer le message que les femmes en général ne devraient pas s'engager en politique. Cette violence en ligne a un effet paralysant sur les ambitions et l'engagement politique des femmes et des filles, réduisant leur présence et leur action dans la politique et la vie publique. Mettre fin aux attaques sexistes en ligne est un problème qui a des solutions, qu'on doit absolument adopter pour construire un internet qui permette à chacun de s'engager politiquement.

Vous trouverez ci-dessous une liste d'interventions que les plateformes technologiques, les gouvernements, les organisations de la société civile et les médias peuvent entreprendre afin de réaliser des progrès significatifs pour mettre fin à la violence en ligne contre les femmes en politique. L'Institut National Démocratique (NDI) a sélectionné ces groupes d'acteurs à cibler en priorité, bien que d'autres puissent également avoir un rôle à jouer pour mettre fin à la violence en ligne contre les femmes. Aux fins de ces interventions, les femmes en politique et dans la vie publique sont toutes les personnes s'identifiant comme femme qui cherchent à s'engager dans la participation pour la prise des décisions publiques à n'importe quel niveau de gouvernement en incluant les militantes, les candidates, les membres de partis politiques, les élues, les membres de gouvernements, le personnel de gestion des élections et les journalistes.

Méthodologie

Le NDI a consulté des experts mondiaux sur le sujet et s'est appuyé sur les années de recherche et d'expérience de l'Institut¹ sur cette question pour élaborer une première version des interventions proposées. Les interventions sont cohérentes avec les Principes Démocratiques du NDI pour l'Espace d'Information² et l'approche globale du NDI pour permettre à la démocratie de prospérer en ligne. Le NDI a ensuite organisé une série de tables rondes avec 90 femmes en politique provenant de sept pays de diverses régions afin de recueillir leurs commentaires. Les tables rondes étaient dirigées par des experts locaux et des organisations se concentrant sur cette question, et les participantes comprenaient des politiciennes, des candidates, des journalistes, des chercheuses universitaires, des activistes et des représentantes de la société civile. Sur la base de leurs commentaires, certaines des interventions initiales ont été supprimées et de nouvelles interventions ont été ajoutées ou développées.

Application

Cette liste d'idées sur les moyens de progresser sur la question est un point de départ. Elle peut être considérée comme un menu d'options à partir duquel choisir une série d'interventions pour chaque groupe de parties prenantes qui soit la plus adaptée à un pays ou à un contexte donné pour créer un changement systémique.

Bien que la liste soit détaillée, elle n'est pas exhaustive. La liste se concentre principalement sur les principales préoccupations des femmes en politique pour s'engager en toute sécurité en ligne et comprend quelques nuances sur la façon de mettre en œuvre ces interventions de manière à ne pas provoquer de conséquences involontaires ou de dommages indus. En dehors de ces considérations, nous nous abstenons de détailler la manière de mettre en œuvre chaque intervention. Cela laisse aux entreprises technologiques, aux gouvernements, aux organisations de la société civile et aux médias le soin de déterminer comment mettre en œuvre les interventions d'une manière qui s'intègre dans leurs propres structures internes et en fonction de leur contexte local.

Veillez noter que :

- Toutes les interventions ne s'appliqueront pas à tous les pays ou contextes, et la mise en œuvre devrait différer en fonction du contexte.
- Certaines de ces interventions sont déjà mises en œuvre par certaines entreprises technologiques, gouvernements ou groupes de la société civile, et d'autres pourraient s'inspirer de ces exemples.
- Cette liste d'interventions peut également servir de référence aux donateurs pour identifier les interventions à financer selon leur impact.
- De nombreuses interventions peuvent être mises en œuvre en coordination avec le soutien de plusieurs groupes de parties prenantes.

Inclusion

Certaines des interventions visent à protéger les femmes en politique de manière générale, tandis que d'autres sont spécifiques à certains sous-groupes (par exemple, les candidates politiques ou les journalistes). Les femmes en politique ayant des identités marginalisées intersectionnelles sont confrontées à de plus grands défis et souvent à moins de ressources, de sorte que les interventions doivent être mises en œuvre pour s'assurer qu'elles relèvent ces défis et que leur impact sur ces sous-groupes est évalué. Cette liste d'interventions a également pour but de servir de point de départ à l'élaboration d'interventions visant à protéger en ligne d'autres groupes marginalisés non inclus dans les "femmes en politique".

¹ « Mettre fin à la Violence Contre les Femmes en Politique », National Democratic Institute, s.d., <https://www.ndi.org/ending-online-violence-against-women-politics>.

² « Principes démocratiques pour l'espace de l'information » National Democratic Institute : DemTech, s.d., <https://dem.tools/democratic-principles-information-space>.

I. Interventions des plateformes technologiques

Le feedback dominant que le NDI a reçu des tables rondes mondiales était que les plateformes technologiques ont « tout à faire » en matière de mise en œuvre d'interventions pour protéger les femmes en politique qui s'engagent sur leurs plateformes, ce qui est évident par le nombre d'interventions listées pour ce groupe de parties prenantes. Les commentaires issus des tables rondes visaient principalement les plateformes technologiques ayant la plus grande portée mondiale, notamment Meta et Twitter. Toutefois, ces interventions s'appliquent également aux plateformes plus petites ou émergentes, ainsi qu'aux plateformes de médias non sociaux.

1

Mesurer la prévalence des abus sexistes et partager les données par le biais des rapports de transparence des entreprises.

Pour comprendre l'ampleur du problème en matière d'abus et de harcèlements sexistes, il faut trouver un moyen de le cerner et de suivre l'évolution des tendances ou des schémas dans le temps. Les suppressions de contenus de discours haineux dans les rapports de transparence sont un exemple de la manière dont la mesure de la prévalence et de la suppression des discours haineux a aidé les chercheurs et les défenseurs de la société civile à mieux comprendre l'étendue du problème, mais il n'y a pas de cohérence au sein des plateformes ou entre elles sur la manière de définir le problème, de le suivre régulièrement, d'auditer la collecte des données et de le signaler de manière transparente, malgré sa prévalence connue.

Pour résoudre ce problème, les plateformes technologiques doivent consulter les organisations de la société civile (OSC) locales afin d'élaborer une définition commune de la violence en ligne à l'égard des femmes qui soit rendue publique. Sur la base de cette définition commune, des mesures contre l'abus et le harcèlement sexistes devraient être développées en collaboration et distribuées aux entreprises avec le soutien de coalitions industrielles (par exemple, l'Association des Professionnels de la Confiance et de la Sécurité³) et publiées dans les rapports publics de transparence des entreprises. Les plateformes doivent inclure des données sur la prévalence et l'engagement des utilisateurs à l'égard du contenu identifié comme discours haineux fondé sur le sexe, des données sur la façon dont les rapports et les escalades des utilisateurs sont traités, et des données provenant d'audits des rapports des

utilisateurs sur le discours haineux fondé sur le sexe qui n'ont pas été traités initialement. Ces données doivent inclure les messages directs et indirects, et les commentaires qui sont signalés et supprimés. Les plateformes peuvent travailler avec les OSC et les chercheurs pour aider à façonner les indicateurs les plus importants et identifier les tendances. Les plateformes peuvent également utiliser ces données pour mesurer l'impact des politiques et des produits qu'elles mettent en œuvre pour résoudre ce problème.

2

Contribuer et utiliser un référentiel lexical mondial partagé par l'industrie sur les questions de genre.

Afin de mieux détecter et identifier les discours de haine, les abus et le harcèlement à caractère sexiste, un travail important est nécessaire pour construire des systèmes de détection qui prennent en compte toutes les langues et tous les contextes locaux. Bien que beaucoup de travail ait été fait en anglais, une lacune majeure concerne les ensembles de données de mots et de phrases qui peuvent être utilisés pour construire ces systèmes dans d'autres langues. Les termes de discours de haine signalés par les utilisateurs reçoivent souvent une réponse des plateformes indiquant que le langage ne viole pas leurs conditions de service ou les normes communautaires ; cependant, cela est souvent dû au manque de compréhension des modérateurs de contenu de la langue et du contexte locaux et à des lacunes dans les manuels, les directives et les politiques des plateformes sur la modération des contenus. Ce lexique devrait en outre fournir un contexte aux discours de haine et aux stratégies que les utilisateurs déploient pour les rendre plus nuisibles dans des contextes particuliers.

³ « Faire progresser la profession de la confiance et de la sécurité grâce à une communauté de pratique partagée ». Association des Professionnels de la Confiance et de la Sécurité s.d., <https://www.tspa.org>.

La mise en place d'un ensemble de ressources ou d'un référentiel sectoriel partagé qui recueille et met continuellement à jour les mots et les expressions à utiliser par les entreprises pour améliorer la modération des contenus sur les discours sexistes devrait répondre à ce besoin. Ces lexiques devraient être développés et fréquemment mis à jour en consultation avec des organisations locales qui connaissent bien les problèmes de leur région. Les entreprises technologiques devraient apporter un soutien financier aux organisations locales pour leur travail de développement de lexiques locaux et un soutien décidé aux organisations chargées d'examiner le contenu des discours haineux pour développer les lexiques. Un soutien psychologique devrait également être fourni ou subventionné pour le personnel de ces organisations partenaires qui se charge directement d'examiner le contenu des discours haineux, en particulier le personnel qui s'identifie comme étant des femmes. Il faudrait également mettre en place un système permettant de mettre régulièrement à jour les lexiques et de réagir aux mises à jour du lexique pendant les événements politiques, car les termes changent constamment. Ce système devrait faciliter les mises à jour opportunes des systèmes de modération algorithmique.

Cela ne répondra que partiellement à la question de la localisation de la modération du contenu, car la structure actuelle des systèmes de modération du contenu pose des problèmes plus généraux.

3

Développer des partenariats pour s'attaquer à l'amplification des médias visuels faux, non consensuels ou manipulés qui agissent contre des leaders s'identifiant comme femme par le biais de réseaux de vérification des faits et de services de hachage d'images.

Les femmes en politique et dans la vie publique sont souvent visées par des campagnes de désinformation qui utilisent des images ou des vidéos fausses, compromettantes ou manipulées, non détectées et non modérées par les plateformes.

En créant et en exploitant les logiciels de vérification des faits existants, les plateformes devraient collaborer avec des organisations tierces de vérification des faits pour vérifier les supports visuels faux ou manipulés (par exemple, les images, les vidéos et les prévisualisations d'articles). En outre, en développant

des partenariats avec des groupes de défense des droits civils, les plateformes peuvent s'attaquer aux médias manipulés qui peuvent ne pas contenir d'affirmations clairement vérifiables par les faits mais qui amplifient néanmoins les normes de genre qui augmentent la discrimination et la haine envers les femmes. Ces partenariats permettent aux plateformes d'agir de manière plus proactive sur ces médias (par exemple, retraits de contenu, écrans, étiquettes, réductions de distribution) et d'automatiser avec précision la détection des femmes concernées. Ces partenariats permettent aux plateformes d'agir de manière plus proactive sur ces médias (par exemple, retrait de contenu, écrans, étiquettes, réductions de distribution) et d'automatiser avec précision la détection pour les femmes concernées. Les plateformes doivent (1) donner la priorité au développement de ces programmes de partenariat s'ils sont absents de leurs efforts ; (2) subventionner ces organisations afin de fournir une capacité accrue nécessaire pour un volume plus élevé et un temps de réponse plus rapide ; (3) investir davantage dans les produits et les voies d'escalade pour l'identification de ces médias afin de s'attaquer à la fois à la propagation et à l'amplification des médias violents ou nuisibles ; (4) donner aux femmes en politique et à leur personnel autorisé un accès accéléré au soutien des programmes partenaires existants de vérification des faits et des droits civils ; et (5) travailler avec les OSC pour s'assurer que ces outils ne sont pas discriminatoires ou ne mettent pas en danger les groupes marginalisés, par exemple en supprimant un nombre disproportionné d'images consensuelles postées par des groupes comme les travailleurs du sexe, les mannequins de grande taille ou d'autres groupes marginalisés.

En outre, les plateformes technologiques peuvent se joindre à StopNCII.org⁴ et à d'autres services de hachage d'images⁵ pour identifier et supprimer de leurs plateformes les images et vidéos intimes non consensuelles. Cet outil a déjà été traduit en portugais, et il est essentiel de le faire traduire dans toutes les langues utilisées dans les espaces en ligne.

4

Mettre en place des services d'assistance réactifs au niveau national pour les femmes en politique.

Les femmes en politique signalent souvent aux plateformes des discours haineux, des menaces de mort et d'autres formes de harcèlement qui restent sans réponse. En fait, de manière

⁴ « StopNCII.org, » Mettre Fin à l'Exploitation Non Consensuelle des Images Intimes, s.d., <https://stopncii.org>.

⁵ Le hachage d'image est le processus qui consiste à utiliser un algorithme d'empreinte digitale pour créer une clé unique pour une image afin de retrouver et d'identifier plus facilement l'image sur différentes plateformes, sans avoir besoin de stocker l'image elle-même.

anecdotique, presque tous les participants aux tables rondes visant à développer ces interventions ont vécu cette situation. Le manque de réaction est en partie dû à un manque de connaissance de la langue et du contexte local, ce qui est abordé dans l'intervention 2 concernant les lexiques. Cependant, le délai de réponse des plateformes peut exacerber le préjudice et doit donc être abordé. En particulier en période électorale, les réponses aux signalements d'abus sexistes en ligne doivent être rapides et intervenir en quelques heures, et non en quelques mois.

Les plateformes doivent mettre en place un service d'assistance au niveau national, composé d'employés qui sont à la fois des spécialistes de la plateforme (qui comprennent les canaux d'escalade de la plateforme) et des spécialistes sur les aspects locaux (qui comprennent le contexte linguistique local) afin de transmettre les problèmes aux départements appropriés pour qu'ils soient résolus. Le processus par lequel les plateformes examinent et traitent ces remontées doit être transparent, et les personnes qui déposent des plaintes doivent disposer d'un moyen d'accès simple pour déterminer à quel stade du processus de remontée leurs plaintes se trouvent à tout moment. Ces services d'assistance devraient être à la disposition des candidats, des politiciens et de leur personnel, ainsi que des journalistes et des activistes, pour les aider à transmettre et à traiter les rapports d'abus en ligne dans les heures qui suivent. Il s'agirait également d'aider à la vérification (par exemple, en cochant la case bleue) des femmes politiques, d'intervenir en cas de campagne ou d'attaque coordonnée, d'offrir une aide à la défense de la réputation en réponse à la désinformation, et de traiter d'autres questions ou préoccupations connexes. Si ces services d'assistance sont particulièrement importants à l'approche des élections nationales, les élections infranationales et locales doivent également être soutenues. Idéalement, ces services d'assistance sont disponibles toute l'année pour aider les femmes politiques afin qu'elles puissent mener à bien leur travail sans harcèlement ni abus.

5

Fournir aux partenaires de recherche un accès durable aux données sur la violence en ligne contre les femmes.

En plus de l'intervention 1 (partage des rapports de transparence des entreprises sur le signalement des discours haineux et les données de réponse), les partenaires de recherche devraient avoir un accès permanent aux données des plateformes pour enquêter sur le harcèlement et les abus sexistes. Les partenaires de recherche

peuvent utiliser ces données pour suivre les tendances, enquêter sur la « désinformation genrée » parrainée par l'État et observer les nouvelles campagnes de discours haineux. Les plateformes doivent fournir aux partenaires de recherche une documentation sur leurs paramètres et leurs méthodes de collecte de données.

Dans un certain nombre de régions géographiques, de nouvelles lois sont envisagées et mises en œuvre qui répondent également au besoin de transparence et d'accès aux données, notamment la Loi sur les Services Numériques de l'UE⁶. Les plateformes doivent déterminer comment elles se conformeront à ces nouvelles exigences tout en protégeant la vie privée des utilisateurs. Plutôt que d'élaborer des politiques de transparence distinctes pour chaque pays ou région afin de se conformer aux lois locales, les plateformes technologiques devraient s'assurer que leurs politiques mondiales offrent une transparence et un accès qui répondent aux normes d'une réglementation plus complète des organismes multinationaux.

6

Soutenir la création d'un système permettant aux survivants d'abus en ligne de recevoir une aide pour la collecte de preuves.

Certains pays ont mis en place des lois et des politiques relatives à la VLCP. Cependant, lorsqu'une agression se produit, c'est aux survivants qu'il incombe de rassembler les preuves de l'agression, par exemple en faisant des captures d'écran et en cataloguant les événements. Parfois, cette tâche est trop lourde à gérer sans soutien, et les survivants retirent ou suppriment les messages abusifs.

Les plateformes devraient mettre en place un système semi-automatisé, faisant appel à des enquêteurs et/ou des défenseurs spécialisés, pour aider à recueillir des preuves détaillées des attaques et soulager les survivants de cette charge. À la demande des survivants, ces enquêteurs devraient enquêter sur les plaintes et recueillir les preuves nécessaires pour aider les survivants à présenter leur cas à l'organisme approprié (par exemple, les tribunaux ou les forces de l'ordre) dans les pays où il existe un cadre juridique. Les plateformes devraient créer ou intégrer des outils techniques d'assistance qui existent déjà, tels que le marquage automatique et les mesures de protection qui réduisent l'impact sur la santé de la consultation de contenus abusifs et haineux dans le cadre de l'enquête.

⁶ « Paquet de Lois sur les Services Numériques », Commission Européenne, 2022. <https://digital-strategy.ec.europa.eu/en/policies/digital-services-act-package>.

Dans les pays où il existe une législation, les plateformes devraient mettre en place un programme de défense des droits dans le cadre duquel elles parraineraient des représentants de la communauté afin de soutenir les survivants dans leurs démarches juridiques et d'assurer la liaison entre les entreprises technologiques, les enquêteurs, les survivants et le système juridique. Ce système devrait impliquer des OSC ou des défenseurs au niveau communautaire pour accroître la confiance, assurer la sécurité des victimes et fournir un soutien en matière de santé mentale.

Pour garantir la sécurité des survivants, les entreprises technologiques devraient inclure un mécanisme d'anonymisation des rapports.

7

Mettre en place des systèmes proactifs pour prévenir, gérer et supprimer les discours de haine et le harcèlement en ligne contre les femmes, qui sont mis à jour régulièrement pour répondre à l'évolution des menaces, notamment en utilisant l'IA et en engageant des réseaux d'organisations de vérification des faits.

Les élues et les candidates s'identifiant comme femme sont souvent confrontées à des défis uniques liés au harcèlement et aux abus sexistes lorsqu'elles se présentent et exercent leurs fonctions, ce qui peut avoir un impact négatif sur leur efficacité vis-à-vis de leurs circonscriptions, de leur performance et de leurs électeurs. Les femmes, en particulier celles du Sud, ont peu de ressources pour gérer le torrent d'abus en ligne. Il n'est pas raisonnable d'attendre d'elles de signaler et d'escalader les centaines de messages ou commentaires haineux ou nuisibles qu'elles reçoivent chaque jour.

Ces menaces sont en constante évolution, de sorte que les solutions devront constamment évoluer pour rester efficaces. Pour relever ce défi, les plateformes pourraient notamment étudier préalablement l'utilisation et la mise en œuvre de produits utilisant l'apprentissage automatique pour modérer et réduire l'exposition aux discours de haine, au harcèlement et aux abus sexistes dans les messages directs, les publications et les sections de commentaires de leurs plateformes. Ces produits devraient être proactifs et permettre aux cibles/victimes d'abus en ligne de ne plus avoir à gérer ces abus. D'autres organisations, comme Block Party⁷, ont développé des systèmes pour filtrer les contenus abusifs. Ces systèmes devraient être intégrés aux plateformes, et celles-ci devraient également permettre la création de produits tiers comme

le cas de Block Party, notamment en investissant dans des API plus complètes et plus accessibles. Parmi ces produits, on peut citer un « dossier spam » avec des paramètres personnalisables pour filtrer les discours haineux et les abus, afin que les cibles n'aient pas à consulter et à gérer des messages nuisibles, ainsi qu'un outil permettant de signaler immédiatement les menaces de mort, car elles constituent un problème de sécurité direct. Les plateformes devraient disposer d'un processus normalisé pour travailler avec les OSC afin de s'assurer que ces produits sont développés de manière à ne pas discriminer les groupes marginalisés. Un autre exemple est un outil qui peut signaler les discours haineux avant qu'un utilisateur ne les publie, à l'aide d'un écran ou avertissement qui demande, par exemple, « Ce message contient potentiellement des discours haineux, des abus ou du harcèlement. Êtes-vous sûr de vouloir le publier ? » Parmi les autres exemples, citons le signalement par lots et une option de signalement spéciale pour les abus sexistes, afin que le contenu puisse être traité de manière plus appropriée.

8

Développer un mécanisme de coordination pour l'escalade au niveau national.

En plus de l'intervention 4, qui traite des délais de réponse aux demandes d'escalade pour les femmes en politique, cette intervention identifie une autre approche proactive pour répondre à cette préoccupation.

Les plateformes doivent créer un système de coordination au niveau national avec les OSC et, en fonction du contexte politique, avec les gouvernements. Le mécanisme de coordination doit être basé sur des relations de confiance entre les OSC locales et les gouvernements, leur donnant la possibilité de recevoir et d'escalader les incidents de violence sexiste en ligne - y compris la désinformation - qui sont susceptibles d'avoir un impact sur le discours ou les résultats politiques. Le système doit viser la transparence, un taux de résolution rapide et la flexibilité. Les menaces de violence politique, notamment à l'encontre des femmes en politique, doivent faire l'objet d'une « priorité urgente ».

Ces mécanismes doivent accroître la capacité d'escalade localisée lors d'événements politiques majeurs, notamment les élections et les décisions législatives controversées. Ce mécanisme peut également être proactif. Les plateformes, ainsi que les partenaires de la société civile et du gouvernement, peuvent surveiller la situation politique et en rendre compte aux équipes appropriées des plateformes. L'objectif d'une approche proactive serait de trouver des occasions

⁷ « Bye-bye, Twitter Trolls » Block Party, s.d., <https://www.blockpartyapp.com>.

d'intervenir et de prévenir la violence politique en ligne avant qu'elle ne se produise. Par exemple, le mécanisme peut surveiller les « sujets tendances », les hashtags ou les « memes » nuisibles et les aborder dès leur apparition et avant qu'ils ne deviennent viraux.

Cela permet de fournir un contexte local plus important pour les problèmes d'escalade, de créer un programme de partenariat formel et de permettre aux entreprises de médias sociaux d'être mieux informées et plus réactives aux régions dans lesquelles elles opèrent. Dans l'ensemble, il faut investir davantage dans les représentants pour l'escalade et l'établissement de relations avec les organisations locales ciblées, les gouvernements et les équipes des plateformes.

Pour soutenir l'engagement des OSC dans cet espace, les plateformes devraient développer un programme de subventions établi pour les dédommager de leur travail, de leur expertise et de leur participation, et pour leur fournir une aide pour surmonter les traumatismes.

9 Réaliser des évaluations d'impact sur les droits humains axées sur le genre dans les plateformes.

Les plateformes de médias sociaux prennent souvent des décisions basées sur des mesures qui visent l'augmentation de l'engagement des utilisateurs, et beaucoup n'ont pas de processus complet pour évaluer les impacts négatifs de leurs produits sur les personnes vulnérables, y compris les violations répétées des droits humains.

Les études d'impact sur les droits humains (EIDH) sont des outils utilisés par les entreprises pour évaluer les risques liés à l'impact de leurs produits sur les détenteurs de droits. Les entreprises devraient jouer un rôle central dans le développement et la normalisation des évaluations d'impact sur les droits humains pour les plateformes technologiques, avec la participation des groupes marginalisés et des pays du Sud, qui devraient être accessibles au public et distribuées aux plateformes technologiques par le biais de coalitions axées sur l'industrie. L'Indice de Responsabilité des Entreprises⁸ et la méthodologie de Ranking Digital Rights ont fourni un cadre pertinent pour l'élaboration de ces évaluations. Les EIDH devraient être intégrées dans le processus de développement de

tous les nouveaux produits et politiques. Les plateformes devraient également réaliser des EIDH sexospécifiques des environnements dans les nouveaux pays ou régions où l'entreprise prévoit d'entrer ou d'introduire un nouveau produit sur le marché.

Ces EIDH devraient inclure des conclusions qui peuvent être reflétées dans des rapports de transparence destinés au public. Cela aurait également pour effet de soutenir les meilleures pratiques de l'industrie en matière de processus de développement de produits et de politiques axés sur les droits humains. Les plateformes devraient développer la formation du personnel et établir les meilleures pratiques pour traduire les résultats des EIDH en décisions sur les politiques et les produits. De plus, les équipes d'évaluation des droits de la personne devraient s'engager à former le personnel sur la façon de mener une analyse sexospécifique dans le cadre de leur processus afin de rendre les EIDH plus complètes.

10 Fournir aux femmes politiques et à leur personnel des ressources pour contrer le harcèlement.

Les femmes politiques et le personnel qui les assiste, en particulier dans les pays du Sud, manquent de ressources lorsqu'il s'agit de se préparer et de répondre aux abus sur les médias sociaux, tant en matière de connaissance que de ressources. Les efforts ad hoc pour se préparer aux campagnes de diffamation en ligne et aux attaques des opposants devraient être soutenus par des ressources pratiques sur la façon de répondre aux principales menaces, sur les mesures que le personnel peut prendre pour être proactif et continuer à faire passer son message, et sur les personnes avec qui travailler lorsque des recherches ou des collectes d'informations supplémentaires sont nécessaires. Les entreprises technologiques devraient s'associer à des ONG pour fournir ces services aux femmes politiques et à leur personnel et subventionner les coûts de ce travail.

Les plateformes devraient également développer des outils pour soutenir les stratégies de lutte contre les abus qui sont localisés et être accessibles à des communautés plus larges, en mettant en place des mécanismes de signalement transparents et traçables, une aide à la documentation sur les abus numériques, et des conseils sur les moyens disponibles pour signaler et gérer les abus pour tous les niveaux de connaissances techniques.

⁸ « Tableau de bord 2022 de la Big Tech », Classement des Droits Numériques, 2022, <https://rankingdigitalrights.org/index2022/>.

11

Effectuer des analyses préélectorales, en particulier dans les pays à environnement autoritaire où le contexte est caractérisé par une politique de « le gagnant prend tout », une faible culture numérique et une prévalence reconnue des campagnes de désinformation.

Les candidats de l'opposition ne sont souvent pas sur un pied d'égalité hors ligne, et ces inégalités peuvent être reproduites ou exacerbées en ligne, notamment dans les écosystèmes d'information où la culture numérique est faible, où il existe un risque de campagnes de désinformation et où les dirigeants autoritaires utilisent les comptes officiels à des fins politiques. Cela est particulièrement vrai au niveau infranational.

Il est difficile de travailler dans des contextes autoritaires. Bien sûr, c'est intentionnel, mais cela ne signifie pas que ces pays doivent être ignorés. En fait, ces pays doivent faire l'objet d'une attention, de ressources et d'analyses supplémentaires car la violence sexiste en ligne prospère dans ces espaces. Dans les contextes autoritaires où la coopération avec le gouvernement sur des interventions, telles que l'intervention 4 (développer un mécanisme de coordination pour l'escalade au niveau national), ne serait pas réalisable, les plateformes doivent travailler avec des partenaires de recherche locaux et des OSC pour mener une évaluation de l'environnement préélectoral.

Cette évaluation peut être menée en partenariat avec des chercheurs locaux, des organisations indépendantes de vérification des faits, des groupes de femmes et des OSC, dans un délai permettant aux résultats d'avoir un impact sur les changements potentiels de la plateforme. L'évaluation doit analyser le niveau d'alphabétisation numérique des usagers et l'environnement global de l'information, s'aligner sur les résultats des évaluations des droits humains des ONG dans ces régions, et inclure des données historiques sur la représentation des femmes dans les organes législatifs, en accordant une attention particulière à la façon dont cela se traduit par des abus et de la désinformation sexistes en ligne. L'évaluation devrait produire des recommandations significatives et spécifiques au contexte pour les plateformes technologiques afin de fournir un espace d'information sûr, en particulier dans le contexte des élections.

12

Intégrer des outils d'alphabétisation numérique et de citoyenneté dans les plateformes afin d'éduquer les utilisateurs sur ces sujets pendant qu'ils utilisent la plateforme.

Les destinataires de nouvelles fausses et de désinformations sur les plateformes sont rarement formés pour évaluer leur véracité ou leur contexte et peuvent ensuite contribuer à la diffusion de contenus nuisibles par le biais de mécanismes de partage à fort impact.

Les plateformes devraient intégrer des outils de vérification, de culture numérique et de citoyenneté numérique dans leurs applications. Facebook et Twitter, par exemple, ont introduit des fonctionnalités qui créent une barrière à la lecture et au partage d'informations trompeuses en présentant un contenu qui vérifie les faits ou le contexte autour de ces informations, ainsi que des messages invitant les utilisateurs à lire un article s'ils tentent de partager la publication sans cliquer sur le lien vers celle-ci. Il existe une opportunité supplémentaire d'éduquer les utilisateurs sur les meilleures pratiques pour identifier les faux médias à ces points d'intervention.

II. Interventions gouvernementales et politiques

Comme mentionné ci-dessus, toutes les interventions ne s'appliquent pas à tous les pays ou contextes. Il est particulièrement important de prendre en compte le contexte politique actuel, car certaines des interventions destinées à ce groupe de parties prenantes peuvent ne pas être applicables ou être nuisibles si elles sont appliquées dans des contextes autoritaires. Par exemple, les lois destinées à protéger les femmes qui participent en politique pourraient être manipulées et utilisées contre elles ou être manipulées pour censurer la liberté d'expression. Ces interventions peuvent être appliquées au niveau local, national, régional ou international, en fonction du contexte approprié.

13

Inclure, dans la législation traitant de la transparence des plateformes de médias sociaux, des exigences spécifiques de rapport sur la VLCP et la désinformation genrée.

La sensibilisation à la VLCP et à la « désinformation genrée » dépend de données précises et holistiques sur la prévalence du phénomène, ainsi que de l'application claire et transparente des politiques des plateformes et des lois nationales qui interdisent ce type de harcèlement et d'abus. En outre, les décideurs politiques chargés de répondre au phénomène et de légiférer contre lui manquent de données détaillées sur le problème et les interventions qui pourraient le mieux le résoudre. À ce titre, la législation relative à la transparence des plateformes de médias sociaux, élaborée en consultation avec les OSC et les chercheurs, devrait obliger les plateformes à communiquer des données précises et globales sur les activités malveillantes en ligne et leurs réponses, en mettant particulièrement l'accent sur les efforts entrepris pour protéger les groupes marginalisés, notamment les femmes.

Les paramètres de déclaration doivent être aussi cohérents que possible d'une plateforme à l'autre, tout en tenant compte de l'infrastructure unique de chaque plateforme.⁹ Les décideurs politiques devraient exiger des plateformes technologiques qu'elles adhèrent aux Principes de Santa Clara sur la Transparence et la Responsabilité en Matière de Modération de Contenu¹⁰ et qu'elles développent davantage des mesures spécifiques pour rendre compte du harcèlement et de la désinformation sexistes et sexualisés, notamment la quantité de contenu supprimé de manière proactive par la plateforme (y compris les messages

directs, les publications et les commentaires) ; le nombre et le type de rapports générés par les utilisateurs ; le nombre de rapports qui ont donné lieu à une action-; des informations sur les types et les niveaux de réponses ; des mesures pour améliorer la performance des techniques d'atténuation sur la plateforme ; des descriptions du soutien et de la formation que les membres du personnel et les modérateurs de contenu reçoivent pour traiter les plaintes ; et des descriptions du personnel et leur expertise pour répondre aux plaintes de harcèlement.

14

Adopter des codes de conduite censurant les abus sexistes commis par tout agent public élu ou nommé, par tout candidat à une élection ou par un membre du personnel.

Des normes similaires devraient s'appliquer à tous les agents publics élus ou nommés, aux candidats et aux partis politiques (à tous les niveaux de gouvernement) dans leur comportement officiel, à la fois en ligne et hors ligne. Les agents publics doivent montrer l'exemple en dénonçant les abus et le harcèlement fondés sur le sexe lorsqu'ils en sont témoins et en s'abstenant d'y recourir eux-mêmes. Ils ne doivent pas partager ou employer de désinformation sexiste ou d'insultes sexistes, ni d'autres formes de violence en ligne contre les femmes. Ils ne doivent pas non plus encourager ou faciliter les attaques des autres. S'ils le font, ils risquent d'être censurés ou sanctionnés selon les règles de l'organisme compétent. L'organe compétent devrait être une commission d'éthique ou un mécanisme interne « inter partisan » et dirigé par des femmes, chargé d'enquêter sur les plaintes.

⁹ Nina JANKOWICZ et Shannon PIERSON, « Liberté et mensonges : Une exploration comparative de la lutte contre la désinformation et de la protection de la liberté d'expression » The Wilson Center, Décembre 2020, <https://www.wilsoncenter.org/publication/freedom-and-fakes-comparative-exploration-countering-disinformation-and-protecting-free>.

¹⁰ « Accéder maintenant, et « Principes de Santa Clara sur la Transparence et la Responsabilité dans la Modération de Contenu » 2021, <https://santaclaraprinciples.org/>.

Les gouvernements devraient demander conseil aux OSC locales axées sur le genre pour élaborer des normes adaptées à leur contexte et former les fonctionnaires et le personnel à l'application de ces normes. Des procédures appropriées doivent être développées pour signaler, enquêter et censurer ceux qui enfreignent les normes.

15

Les présidents, les organes d'administration des élections (OAE) et les dirigeants parlementaires doivent mettre en œuvre une politique de tolérance zéro à l'égard des discours et des abus sexistes, sexualisés, racistes et autres formes de discours haineux sur les sites, profils et plateformes législatives, ainsi que sur celles des candidats.

Les élus, les candidats et leur personnel sont parfois réticents à signaler ou à supprimer le contenu de leurs pages officielles sur les médias sociaux, y compris les messages, les commentaires et les messages contenant des abus, du harcèlement et de la désinformation contre les femmes en politique. Cependant, le fait d'autoriser ce type de contenu - souvent en violation des conditions d'utilisation des plateformes - à rester perpétuellement sur les pages officielles sans être contesté, légitime tacitement ce contenu et lui permet d'acquérir une plus grande audience. Le harcèlement fondé sur le sexe ou sur des caractéristiques propres à d'autres communautés marginalisées doit être considéré comme distinct de la critique politique légitime.

Pour répondre à cette préoccupation, les personnes ou les groupes occupant des postes politiques, y compris les élus, les candidats, les partis, les dirigeants parlementaires et les OAE, devraient mettre en œuvre une politique de tolérance zéro à l'égard des discours sexistes, sexualisés, racistes et autres formes de discours haineux sur leurs comptes de médias sociaux ou sites web officiels. Les personnes, ou le personnel qui gèrent ces comptes doivent prendre des mesures proactives pour supprimer les contenus préjudiciables. Pour faciliter cet effort, la politique doit être clairement définie et inclure des ressources d'orientation sur cette question afin de clarifier les contenus préjudiciables à supprimer.

Afin de maintenir la transparence et de s'assurer que les responsables n'utilisent pas cette politique pour supprimer un discours légitime (tel qu'un commentaire critique qui ne contient pas de discours haineux), il devrait être exigé de tenir et de publier des journaux de transparence sur une base trimestrielle, détaillant des résumés

systematiques des commentaires et messages anonymes qui ont été supprimés. En outre, ces données devraient être examinées régulièrement par un comité d'éthique comprenant des femmes occupant des postes de direction.

16

Par le biais de projets de loi pertinents traitant de la violence à l'égard des femmes, ou plus largement de la sécurité en ligne, criminaliser la Violence en Ligne à l'égard des Femmes et la Désinformation Genrée qui entraîne un préjudice psychologique, physique ou matériel grave.

Certains pays ont mis en place des cadres juridiques et réglementaires pour lutter contre la VLCCFP, mais beaucoup ne le font pas. Ces lois et politiques peuvent être utilisées pour fournir des protections juridiques aux personnes s'identifiant comme femme qui s'engagent dans des espaces en ligne.

Les projets de loi abordant cette question doivent se fonder sur des définitions claires et nettes qui doivent faire la différence entre la violence en ligne contre les femmes, la violence en ligne et la violence contre les femmes, en reconnaissant les liens entre ces trois phénomènes et en les traitant de manière globale. Par exemple, les lois électorales devraient comporter une définition du sexisme, qui devrait être interdit pendant les campagnes. Ces projets de loi devraient être élaborés en consultation avec les OSC et se fonder sur des principes de liberté d'expression et des définitions de la violence sexiste reconnus au niveau international. L'établissement d'un tel précédent a trois effets secondaires : il contraint les plateformes de médias sociaux à donner la priorité à ce comportement et à prendre des mesures d'application plus sérieuses à son encontre ; il établit des conséquences pour ceux qui adoptent ce comportement, en ligne et hors ligne ; et il oriente la mise à disposition des ressources nécessaires en matière d'application de la loi pour soutenir les victimes de ce comportement.

Les décideurs politiques devraient élaborer des protocoles et des formations pour les agents chargés de l'application de la loi afin qu'ils comprennent les risques et les méfaits de la violence en ligne à l'égard des femmes, qu'ils interprètent les documents relatifs à la violence et qu'ils fassent preuve de sensibilité à l'égard des victimes en tenant compte des traumatismes. Ils doivent également veiller à la bonne application de ces lois par le biais de litiges stratégiques et d'audits sur le respect des protocoles internes.

En parallèle, les gouvernements devraient financer des services et des organisations pour avancer significativement dans ce sens (comme les ONG de lutte contre la violence domestique) avec les plateformes de médias sociaux et pour servir de mécanisme de médiation lorsque des individus ou des communautés ont de mauvaises relations avec les forces de l'ordre (travailleurs du sexe, immigrants, etc.).

17

Former un caucus multipartite pour améliorer l'application de la législation nouvelle ou existante en matière de lutte contre la violence faite aux femmes. S'engager activement et régulièrement avec les plateformes, les OSC et les médias sur la question de la VLCP afin de sensibiliser la société.

De nombreuses nouvelles lois et politiques visant à réglementer la VLCP (intervention 16) ne sont pas clairement appliquées ou le sont différemment selon les contextes. Il est à craindre que ces lois soient appliquées de manière incohérente d'une administration à l'autre, qu'elles soient appliquées de manière partisane et qu'elles soient utilisées pour limiter les discours légitimes. Il faut trouver un moyen d'améliorer l'application et de séparer l'application de la loi existante de la politique.

Pour résoudre ce problème, les gouvernements devraient créer un groupe ou un caucus non partisan au sein de tout organisme public (législature, conseil, ministère, etc.) qui s'engage à lutter contre la VLCP et la désinformation sexiste. Ce groupe peut examiner l'application de la législation sur la lutte contre ce type de violence, suivre les abus subis par les membres s'identifiant comme femme, assurer l'interface avec les plateformes et communiquer avec les

OSC, les experts universitaires, les médias et le grand public afin de sensibiliser le public à la question et aux ressources disponibles et d'améliorer l'application de la législation existante. Ce groupe devrait également aider les décideurs des plateformes à identifier les tendances générales en matière d'abus en ligne exercés contre des femmes en politique et dans la vie publique en rationalisant le processus de signalement, plutôt que d'envoyer aux plateformes des rapports intermittents provenant de différents bureaux et membres du parlement. Les hommes élus qui sont des alliés, ainsi que les représentants des OSC, devraient être inclus dans le caucus. De même, les itérations régionales ou internationales d'un tel caucus ou un forum de communication entre les caucus nationaux devraient renforcer la solidarité au-delà des frontières pour ce qui est intrinsèquement un phénomène transnational.

18

En collaboration avec les OSC, travailler à la mise en place d'initiatives et d'organes mondiaux pour lutter contre la menace de la violence sexiste en ligne.

L'engagement mondial pour mettre fin à la VLCP sert à promouvoir le dialogue pour aborder le problème et à établir des relations pour développer des solutions multilatérales. Cette intervention doit emprunter de nombreuses voies. Par exemple, il est important de donner la priorité à l'analyse de genre et à la participation aux plans d'action multilatéraux et multipartites tels que les Plans d'Action Nationaux pour les Femmes, la Paix et la Sécurité et le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, ainsi qu'aux rapports de routine destinés, par exemple, au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Il devrait être possible de rassembler et de mettre en harmonie les diverses sources de données afin de soutenir les campagnes et initiatives mondiales.

III. Interventions de la société civile et des médias

La société civile joue un rôle unique en tant que porte-parole des communautés qu'elle sert. Elle a donc un rôle à jouer dans le soutien de nombreuses interventions identifiées pour le gouvernement et les plateformes technologiques. Bien qu'elle ne doive pas assumer les principales responsabilités de ces interventions, son expérience et son expertise doivent être transformées en un rôle de soutien, tandis que les entreprises technologiques et les gouvernements dirigent et financent la mise en œuvre. Les organisations de la société civile devraient partager les meilleures pratiques, contribuer à la conception et à la mise en œuvre des interventions, mettre en avant le problème et donner des conseils sur les politiques à tous les niveaux, y compris celles des gouvernements et des plateformes. Les OSC devraient également soutenir et mettre en avant les perspectives locales, les voix du Sud et les groupes marginalisés afin de s'assurer que leurs besoins et leur situation contribuent à la création d'un environnement de médias sociaux favorable à la démocratie.

19

Soutenir les réseaux informels de leaders qui cherchent à lutter contre le harcèlement et la violence en ligne.

Les femmes trouvent la solidarité dans les groupes de pairs où elles peuvent partager leurs expériences et se soutenir mutuellement. Les réseaux existants doivent être renforcés et de nouveaux réseaux doivent être créés pour que les personnes qui s'identifient comme des femmes puissent chercher du soutien et de l'aide. Un accès gratuit à des services professionnels de santé mentale tenant compte des traumatismes devrait être mis en place et à disposition des membres de ces réseaux, ainsi qu'une formation sur la fourniture d'un soutien durable par les pairs. Il convient de mieux faire connaître ces réseaux, en particulier dans les zones rurales, à la fois pour aider les survivants à comprendre leurs options et leurs ressources et pour sensibiliser et faire comprendre la menace. Des événements et des espaces dédiés à la légitimation et à la discussion de la santé mentale et du traumatisme du harcèlement en ligne, souvent absents de ces groupes, peuvent briser le silence persistant autour de l'impact significatif et durable de leurs expériences sur leur santé.

20

Mener des campagnes de plaidoyer autour des questions clés liées à la VLCPF

Les OSC devraient organiser des campagnes de sensibilisation autour des questions clés liées à la lutte contre la violence envers les femmes, notamment les campagnes de désinformation sexiste, la sécurité personnelle en ligne et l'effet dissuasif de la violence

envers les femmes sur la participation politique des femmes, ainsi que les implications pour la démocratie. Ces campagnes doivent être adaptées aux besoins locaux et doivent tout inclure, de la sensibilisation à l'existence du problème à la sensibilisation aux droits numériques, en passant par le plaidoyer pour des lois ou des politiques spécifiques. Dans de nombreux contextes, la VLCPF est encore considérée comme « le coût de faire des affaires », et ces campagnes devraient remettre en question ce récit et fournir une éducation ou des ressources pour que les individus et les organisations puissent agir. Les OSC doivent travailler avec des plateformes pour ce faire et s'assurer que l'éducation atteint les zones rurales à faible niveau d'alphabétisation numérique.

21

Veiller à ce que les partenaires locaux - en particulier ceux qui sont particulièrement vulnérables à la VLCPF - disposent de points de contact sur mesure sur les plateformes de médias sociaux pertinentes, auxquels ils peuvent s'adresser dans les moments de crise.

Bien que les organisations de la société civile locale ne doivent pas être responsables du développement ou du maintien de la connaissance et de la sensibilisation des plateformes au contexte local, les partenariats de confiance entre un petit nombre d'OSC et les entreprises technologiques peuvent être essentiels dans les crises où une action immédiate est nécessaire et où les canaux de communication normaux sont saturés. Ces partenariats de

confiance devraient également être utilisés dans les cas complexes où les systèmes codifiés seraient inefficaces. Étant donné que les OSC de confiance démontrent la hiérarchisation des problèmes transmis via ce canal, il est nécessaire de garantir des réponses rapides et efficaces.

22

Les organes de presse et les OSC doivent apporter leur soutien à leurs employés et freelances qui s'identifient comme des femmes et qui deviennent la cible d'abus et de harcèlement en ligne.

Lorsque des femmes travaillant dans des organes de presse ou des OSC sont la cible d'attaques en ligne, elles ont besoin du soutien de leur organisation. Souvent, les journalistes qui s'identifient comme des femmes ne signalent pas les attaques, pour éviter de devenir la vedette et de s'exposer à de nouvelles attaques. Les journalistes qui s'identifient comme des femmes sont aussi régulièrement attaqués par les gouvernements, leurs rivaux et leurs détracteurs de manière spécifiquement genrée.

Les OSC et les organes de presse devraient collaborer avec les plateformes afin d'arrêter les attaques contre les employés et les freelances s'identifiant comme femme et fournir des ressources pour assurer leur sécurité physique et mentale. Des structures claires et conviviales pour le signalement, l'accès aux ressources et l'escalade des crises doivent être codifiées dans les organisations et expliquées lors des processus d'intégration. La direction et la gestion de l'organisation doivent être formées aux meilleures pratiques tenant compte des traumatismes pour soutenir le personnel ciblé et les freelances. Les organisations devraient également codifier ces processus par le biais de politiques internes.

23

Développer des alliances intersectorielles entre les organisations de la société civile s'occupant de la VLCPF, les organisations civic tech et les médias.

Concernant la violence à l'égard des femmes en politique, les OSC ne sont pas toujours aussi informées qu'elles devraient l'être sur la composante en ligne du problème. De même, les organisations civic tech n'ont souvent pas une bonne compréhension de la VLCPF et de la désinformation sexiste. Des efforts doivent être faits pour former des alliances intersectorielles afin d'augmenter l'efficacité du plaidoyer et de l'action aux niveaux national et local. L'objectif d'une telle alliance devrait inclure une définition convenue et adaptée

au contexte local de la violence en ligne et de la désinformation sexiste à l'encontre des femmes dans la vie politique et publique ; une sensibilisation accrue à la question ; l'assurance que les femmes politiquement actives touchées par la violence en ligne ont accès à des services de conseil ; et l'identification, la saisie et l'analyse par les organisations civic tech des cas de VLCPF.

24

Former les médias pour qu'ils agissent de manière responsable face à la désinformation et aux discours de haine sexistes potentiels. Les médias devraient également être soumis à des codes de conduite communs.

Les médias (en ligne et hors ligne) sont un outil puissant d'amplification de la désinformation et des discours de haine sexistes. Les médias sont incités à rapporter les histoires qui attirent l'attention, y compris les discours de haine et de désinformation sexistes, mais cela affaiblit l'environnement de l'information. Les organisations de médias, les salles de rédaction et les journalistes doivent être formés à la vérification responsable des faits et à l'obtention d'une confirmation avant de rapporter des histoires potentiellement dangereuses. Ils devraient également être formés pour éviter de faire dérailler la conversation politique et pour lutter contre les rumeurs et visibiliser les attaques informationnelles contre les femmes dans ces contextes. La formation devrait inclure des informations sur la participation des femmes en politique et dans la vie publique en tenant compte de la dimension de genre, et sur la réglementation existante sur les discours de haine et les commentaires abusifs qui concernent la publication d'articles. Les médias devraient maintenir des lignes de communication avec les femmes couramment attaquées afin que, si elles souhaitent s'exprimer sur cette question politique grave, elles soient soutenues et que les moyens soient mis à leur disposition. Tous les organismes de presse devraient adhérer à des codes de conduite communs concernant la manière dont ils couvrent les femmes en politique et dont ils agissent envers leurs propres journalistes qui s'identifient à des femmes.

25

Inscrire la question à l'ordre du jour des réunions régionales des organisations internationales qui traitent de sujets tels que les élections, la gouvernance, la société civile ou la violence contre les femmes.

De nombreuses réunions régionales négligent l'importance cruciale d'aborder la question de la VLCFP et son effet paralysant sur la démocratie. Il s'agit là d'un exemple d'approche de plaidoyer ciblée visant à sensibiliser à la question et à influencer les discussions régionales.

Les réseaux régionaux de femmes devraient organiser des séminaires sur la VLCFP dans les jours qui précèdent les conférences régionales, en sensibilisant les femmes afin que ces perspectives puissent alimenter les délibérations régionales ultérieures.

26

Collaborer avec les partis politiques pour maintenir des bases de données opt-in d'abus et de rapports auto-déclarés et optionnellement anonymes déposés par des employées et affiliées des OSC et de partis politiques s'identifiant comme femme.

Il y a un manque de données sur les rapports d'abus déposés par des employées et des affiliées des OSC et de partis politiques s'identifiant comme femme. Ces informations sont essentielles non seulement pour évaluer les menaces et, si nécessaire, communiquer les données aux forces de l'ordre, mais aussi pour faire pression sur les plateformes afin qu'elles fassent respecter leurs conditions de service et protègent les utilisateurs s'identifiant comme femme.

Les organisations devraient envisager d'offrir ce service de manière proactive aux femmes qui font l'objet de campagnes de désinformation au sein de leurs organisations, en reconnaissant que, s'il est facile pour les grandes organisations bien établies comme les rédactions nationales de fournir ce service, cela peut être une lourde tâche pour les organisations plus jeunes et plus petites dans l'espace militant.



Contact :

Kaleigh Schwalbe

Responsable de Programme, L'Institut National Démocratique

kschwalbe@ndi.org